

Vente de médicaments sans ordonnance : l'incohérence du gouvernement

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/02/2020** à **07:59**

Bonjour

Depuis le 15 janvier 2020, suite à une décision de l'Agence du médicament, certains médicaments sans ordonnance ne sont plus en libre accès dans les pharmacies mais sont repassés "derrière le comptoir". Cette mesure vise à lutter contre l'auto-médication et à renforcer le rôle de conseil des pharmaciens.

https://www.lepoint.fr/sante/doliprane-ou-advil-devront-etre-ranges-derriere-le-comptoir-des-pharmacies-17-12-2019-2353564_40.php

Personnellement, je trouve cette décision tout a fait pertinente car on ne le dira jamais assez mais un médicament ce n'est pas un bonbon.

Sauf qu'hier le Conseil des ministres a planché sur le projet de Loi Accélération simplification de l'action publique. Un article prévoit de simplifier la vente en ligne des médicaments sans ordonnance. A l'heure actuelle, les médicaments vendus en ligne sont stockés dans des pharmacies. Avec le projet de loi, les plateformes de vente pourraient gérer elles-mêmes le stockage des médicaments, la seule condition est que cela se fasse sous le contrôle d'un pharmacien.

Ainsi, les géants du e-commerce vont pouvoir embaucher des pharmaciens diplômés.

<http://www.leparisien.fr/economie/amazon-pourra-il-bientot-vendre-des-medicaments-en-france-04-02-2020-8252808.php>

Ce projet de loi va à contre courant de la décision de l'Agence du médicament.

D'un côté, on rends la vente de certains médicaments plus difficile dans les pharmacies. De l'autre, on met en place des mesures qui permettront à ces mêmes médicaments d'être vendu plus facilement sur le net.

On marche sur la tête ! ?

Par **Lorella**, le **06/02/2020** à **09:18**

Suite aux nombreux déremboursements de médicaments, on peut constater un nombre important de fermetures de pharmacies.

Mais si maintenant on laisse le marché des médicaments sans ordonnances aux mains des géants du e-commerce, on signe la mort de beaucoup de pharmacies.

Moins de commerces physiques, moins d'administrations. Toute la vie sera dirigée par le web. Ceux qui ne peuvent pas suivre financièrement ou intellectuellement seront exclus de la société.

C est entre autres banaliser la consommation de médicaments.

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/02/2020** à **10:25**

[quote]

C est entre autres banaliser la consommation de médicaments.[/quote]

Effectivement ! Et c'est ce qui me choque particulièrement.

Les médicaments ne sont pas des produits comme les autres. C'est ce qui justifie le monopole des pharmacies.

Certes, dans le projet de loi, le client devra remplir un formulaire en ligne avant de passer sa commande, où il indiquera notamment son poids, sa taille ... ainsi que ses antécédents et traitements en cours. En revanche, il n'y aura pas l'aspect conseil et prévention que l'on retrouve dans les pharmacies !

En outre, cela pourra faciliter la circulation des contrefaçons.

Par **Lorella**, le **06/02/2020** à **10:36**

c est la porte ouverte à toute dérives.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **06/02/2020** à **11:39**

On parle d'un gouvernement qui ne réfléchit pas, qui pense que l'Assemblée nationale n'est une simple chambre d'enregistrement.

Un gouvernement qui pense être de droit divin et qui "s'amuse" par la voix de ses ministres, sommes toutes plus idiots les uns que les autres, à imposer aux parlementaires la vision

d'une personne en leur refusant le droit à la réflexion et à l'opposition.

De temps en temps le saint patron fait une apparition pour rassembler ses troupes et jouer un effet de com tel un miracle de Lourdes, pour rappeler à ses ouailles qu'il veille au grain à leur bien-être.

Cf Pénicaud, Belloubet, Legendre, qui n'en finissent pas ces derniers jours de se passer devant au jeu de qui dira la plus grosse sottise (pour rester polis), on assiste à un véritable concours Lépine de la connerie humaine.

Médicaments, congés parental suite au décès d'un enfant, réforme des retraites incompréhensibles, ministres qui se présentent aux municipales plutôt que de s'occuper de leur ministère... Cacophonie LREM

Par **Yzah**, le **06/02/2020** à **12:11**

[quote]

Effectivement ! Et c'est ce qui me choque particulièrement.

Les médicaments ne sont pas des produits comme les autres. C'est ce qui justifie le monopole des pharmacies.

[/quote]

Et c'est ce qui justifie des études aussi complexes et un statut particulier également. Pour avoir une amie pharmacienne, je vous garantis que ces études relèvent de la vocation que ce soit soit pour être préparateur ou pharmacien gérant d'une officine.

En même temps, après avoir déconstruit deux siècles d'acquis sociaux dans le monde du travail, d'avoir fusionné les tribunaux Ti et TGI, d'être en train de brisé 70 ans de régimes de retraite pourquoi s'arrêter en si bon chemin?

J'ai peur pour les prochaines présidentielles. je ne veux pas que l'extrême-droite passe, mais ce sera pas possible de tolérer du Mac(r)onnerie 5 ans de plus.

<https://twitter.com/millerofficel/status/1224803918263279616?s=20>

Les Français sont trop bêtes pour avoir compris la position du gouvernement. je pense au contraire que nous sommes trop bête d'avoir voté pour cette bande d'imbéciles (pour rester poli).

Par **vongola**, le **06/02/2020** à **12:48**

Bonjour, ce qui est formidable dans ce que vous dites Chris, c'est qu'on récent une impartialité évidente. Blague à part ça montre bien l'un des problèmes de notre société, l'incapacité à juger un projet/proposition sans juger son auteur. Ça me rappelle ce que disait un certain avocat « quand on défend un innocent on est un héros, quand on défend un politique

on est un traître à la nation ». On a l'impression que tout ce que fait ce gouvernement est forcément corrompu par l'image que certains ont du président de la république . Ça promet aux prochaines élections nationale pour les arguments. Macron président des riches, Marine lepen l'extrémiste, Mélenchon le fou furieux, de l'autre côté on aura les humanistes, ça va être génial

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/02/2020** à **14:53**

[quote]

On parle d'un gouvernement qui ne réfléchit pas, qui pense que l'Assemblée nationale n'est une simple chambre d'enregistrement.[/quote]

Apparemment ça va changer <http://www.legorafi.fr/2020/02/03/les-deputes-en-marche-annoncent-quils-vont-desormais-lire-les-propositions-de-lois-avant-de-les-voter/>

?

[quote]

Pour avoir une amie pharmacienne, je vous garantis que ces études relèvent de la vocation que ce soit soit pour être préparateur ou pharmacien gérant d'une officine.

[/quote]

Tu fais bien de le rappeler !

[quote]

On a l'impression que tout ce que fait ce gouvernement est forcément corrompu par l'image que certains ont du président de la république

[/quote]

Loin de moi l'idée de tomber dans cette caricature.

Mais avouez que ce projet de loi est complètement en décalage avec la récente décision de l'Agence du médicament.

Comment on peut imposer aux pharmaciens de ne plus laisser certains médicaments à la libre disposition des patients et en même temps faciliter leur vente sur le net ?

Vous ne trouvez pas qu'il y a une certaine incohérence ?

Par **Yzah**, le **06/02/2020** à **15:08**

[quote]

Apparemment ça va changer <http://www.legorafi.fr/2020/02/03/les-deputes-en-marche-annoncent-quils-vont-desormais-lire-les-propositions-de-lois-avant-de-les-voter/>

[/quote]

Très heureuse de l'apprendre, un petit peu de travail en plus pour eux ?

Concernant les propos de Chris, je les rejoins entièrement. Que ce soit dans les paroles, dans les actes, on ne peut constater que mépris, ignorance et volonté de ne pas écouter les intéressés de la part de ce gouvernement, de ce président, ou même de cette Assemblée qui chaque jour fait honte au pays en étant une simple chambre d'enregistrement.

Et qu'on ne vienne pas me dire que cette maladresse est là parce que ce sont des personnalités du monde civil ! Ce sont des marionnettes, sans aucune autonomie, qui disent tout et leur contraire.

Par Chris / Joss Beaumont, le 06/02/2020 à 16:11

[quote]Bonjour, ce qui est formidable dans ce que vous dites Chris, c'est qu'on recent une impartialité évidente. Blague à part ça montre bien l'un des problèmes de notre société, l'incapacité à juger un projet/proposition sans juger son auteur.[/quote]

Dois-je en conclure qu'être impartial c'est se vautrer dans la complaisance des sottises de LREM ?

La proposition pourrait venir d'autres que LREM, ça n'enlèverait rien à l'animosité que j'ai à son égard.

De nous deux qui défend qui, vous semblez opposer à mon avis et m'accusez de prendre parti en m'exprimant clairement que juger ces mesures, issues de LREM, c'est être partial, il faut donc louer LREM sans critiquer ?

M. Pénicaud est ministre du Travail, UDI-Agir propose un allongement du congé parental, mesure hautement symbolique, Pénicaud refuse, les parlementaires, dotés d'une capacité de discernement pas plus évoluée que des margouillats sous LSD suivent sans broncher, on se demande alors s'il faut juger l'auteur du refus ou l'idée du refus ?

Résultat, tôle général, Legendre qui essaie de reprendre la main et se vautre dans une position inique au possible, Philippe qui sort d'un buisson tel un pokémon sauvage pour "prendre la responsabilité", ça me rappelle E.Macron et son "qu'ils viennent me chercher" (me chercher pendant que je suis protégé par le GSPR, le GIGN, le Raid, avec Air Macron One prêt au décollage faut pas déconner), il va pas monter sur le ring comme un Bigeard, un Massut ou un De Gaulle, pauvre Charles qui doit souffrir de voir ce qu'il advient de sa Ve République.

D'ailleurs, juger l'auteur, c'est ce que fait de mieux LREM? Rappelons ce petit cas concret sur

FR2 :

Tex a été poussé vers la sortie par Marlène Schiappa après une blague soi-disant misogynne, par contre, la blague bien antisémite de Laura Launes (que j'adore) sur les juifs, ça passe crème, mais comme Tex est un homme, Laura Launes une femme, on n'entendra pas Marlène hurler au scandale, une femme qui se fou de la gueule du monde ça passe, un homme qui se moque d'une femme, ça casse.

On passera évidemment sur le scandale de l'auteur de la réforme sur les retraites qui cumulait à lui seul 14 mandats, on évitera de parler de l'incompétence de Belloubet à assurer la survie de ses propres ouailles, on n'abordera pas le sujet de Pénicaud qui n'y connaît rien à la politique, on évitera le sensible sujet des parlementaires LREM inexpérimentés qui vote telles les poules bectant des graines sans lever la tête.

J'aurais aimé voir l'analyse de feu Guy Carcassonne à ce sujet ...

La critique n'est pas louange et critiquer l'homme ce n'est pas nécessairement critiquer la fonction, les institutions, tout comme critiquer l'idée ce n'est pas s'y opposer ou la renier, la critique est tantôt positive, tantôt négative, souvent constructive, on l'espère objective.

E.Macron semble penser être élu de droit divin alors qu'il ne l'est que de droit Républicain et ça, beaucoup semblent l'oublier.

Concernant ma capacité à juger untel ou untel, je suis ouvert à toute bonne idée, à tout bon débat, que son auteur soit de l'extrême gauche à l'extrême droite, une bonne idée est une bonne idée et je ne m'y opposerais pas sottement parce que son auteur s'appelle J.L Mélenchon, M.Le Pen, E. Macron ou N. Sarkozy, une bonne idée, c'est une bonne idée, ça fait mal à certains lorsqu'elles viennent des bords dits "extrêmes", ça fait mal à d'autre lorsque ça vient de LREM, mais ça reste une bonne idée, et si ça débouche sur une bonne mesure, alors il faut débattre, il faut la considérer et ne pas juger son auteur sur sa couleur politique, mais sur les raisons qui le pousse à porter cette idée.

Par **Lorella**, le **06/02/2020** à **18:32**

Quelle plaidoirie Chris ! ?

J'écoute les débats politiques à la TV, je regarde aussi les comptes twitter des politiques de tous bords. Je peux être d'accord sur une proposition 1 de X ou Y un jour et être contre une proposition 2 de X ou Y. D'ailleurs aucune personne politique correspond à 100 % de mes idées.

Une blague de N. Canteloup : Untel (j'ai oublié le nom) fait partie du groupe Accord et Martinez du groupe "pas d'accord".

Par **Lorella**, le **06/02/2020** à **18:37**

Le lien hypertexte que Isidore a copié est un site parodique. Il faut lire l'article c'est trop drôle.

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/02/2020** à **06:42**

Bonjour

[quote]

La proposition pourrait venir d'autres que LREM, ça n'enlèverait rien à l'animosité que j'ai à son égard.

[/quote]

Chris a parfaitement résumé !

Cela aurait été une proposition de loi d'un député de l'opposition ma critique aurait été la même. J'aurais juste changé la fin du titre de mon sujet : "l'incohérence des députés du parti X"

Encore fois, il ne faut pas sortir des grandes écoles pour comprendre que ce projet de loi s'assoit complètement sur les recommandations de l'Agence du médicament.

Or, j'estime cet autorité plus compétente en la matière.

Par **Yzah**, le **08/02/2020** à **00:07**

[quote]

s'assoit complètement sur les recommandations de l'Agence

[/quote]

comme si c'était nouveau... ne pas suivre l'opinion publique, ne pas suivre le Conseil d'Etat, ne pas suivre l'avis des barreaux sur leur retraite...

Pourquoi suivre l'avis d'une agence spécialisé dans des molécules qui agissent sur la santé? Macron sait mieux qu'eux ce qui est bon...

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/02/2020** à **08:30**

Bonjour

Une autre chose me choque dans cette histoire.

Le ministère de la santé s'est voulu rassurant en indiquant que les plateformes feront d'abord remplir un formulaire où la personne fournira différentes informations qui pourraient lui être demandées dans une pharmacie.

Mais que vont devenir ces informations une fois saisie en ligne ?

Bref, ne trouvez-vous pas gênant que des plateformes d'e-commerce puissent collecter des informations sur la santé ?

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **08/02/2020 à 10:43**

[quote]Bref, ne trouvez-vous pas gênant que des plateformes d'e-commerce puissent collecter des informations sur la santé ?[/quote]

En fait, c'est déjà très développé dans certains pays et il est vrai que l'on n'a pas d'informations sur le traitement de ces données.

Exemple : Apple propose une application santé, au demeurant très efficace, car rassemble un nombre de données que l'utilisateur enregistre ou qui sont implémentées par des dispositifs comme l'Apple watch qui, depuis sa version 5, est considérée comme un dispositif médical en ce que sa mesure pour un ECG est d'une grande efficacité et permet de détecter de l'arythmie cardiaque.

Aux USA, les médecins et les secours ont accès en cas de besoins à ces fiches qui permettent de tout savoir de la santé du patient, ses allergies, ses intolérances, ses traitements, etc.

Il y a même des cliniques et médecins qui sont "reliés" à ces dispositifs et ça sauve des vies visiblement, j'avais vu passer un papier du NYT rapportant qu'un homme d'une 60aines d'années avait pu être pris en charge à temps, car sa montre connectée avait détecté une anomalie cardiaque qui allait conduire à un arrêt cardiaque, ce qui n'a pas manqué, mais les secours étaient quasiment déjà sur place à son domicile, l'alerte ayant été donnée par le médecin traitant qui avait reçu une alerte.

Mais nous n'avons aucune information sur la façon dont Apple traite ces données qui sont pour le coup, très personnelles.

Comme toute nouvelle technologie, il y a du pour et il y a du contre, va-t-on voir débarquer des "cookies" médicaux, qui vont cibler les gens eu égard à leur santé ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/02/2020 à 11:03**

Effectivement, c'est très répandu aux États-Unis. Du moment que les informations ne sont partagées qu'entre les médecins et les différents services de secours, on ne peut que saluer ces innovations.

Là où c'est gênant, c'est qu'il me semble que certaines assurances demandent à leurs clients d'installer ce type d'application, pour surveiller leur comportement dans la vie de tous les jours et faire ainsi varier le montant des cotisations.

Pour ce qui est de la France, nous n'en sommes pas encore là. Mais il y a effectivement le risque de se voir développer des "cookies médicaux".

Par **Yzah**, le **08/02/2020** à **18:40**

A savoir qu'Apple garde sérieusement les données et ne les partage pas. Les données sont cryptées, même le gouvernement américain ne peut rien en tirer. ?

<http://www.leparisien.fr/high-tech/le-fbi-veut-encore-forcer-apple-a-deverrouiller-les-iphone-d-un-terroriste-14-01-2020-8235660.php>

[quote]

certaines assurances demandent à leurs clients d'installer ce type d'application, pour surveiller leur comportement dans la vie dans tous les jours et faire ainsi varier le montant des cotisations.

[/quote]

Mêmes choses pour les voitures avec la caméra. Sous couvert de sécurité et de baisse des cotisations d'assurance, tout est bon pour fliquer le consommateur.

Et encore avec les assurances santé, plus on est vieux, plus c'est cher. Ce raisonnement là n'est pas complètement aberrant oui mais c'est comme les jeunes conducteurs qui payent pour le reste, il faudrait adapter au cas par cas.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **18/02/2020** à **17:46**

En effet, Apple a pour lui une politique de confidentialité qu'il convient de saluer car ils ne sont pas du tout pour le partage et la revente des données personnelles ni l'utilisation des smartphone comme porte d'entrée pour les services nationaux.

Pour les assurances Allianz commence à se lancer dans ce genre de pratiques, il est possible de connecter un boîtier à la prise ODB de son véhicule et bénéficier d'un bonus si l'algorithme juge que l'on conduit bien.

Maintenant, les voitures étant de plus en plus connectées, il se posera la même question du partage des données et de l'usage qu'il en sera fait.

Bientôt une amende par fax si on dépasse 130? Un peu comme dans le film « Démolition Man » « John Spartan vous avez une amende ».

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/02/2020** à **10:03**

[quote]

Bientôt une amende par fax si on dépasse 130? Un peu comme dans le film « Démolition Man » « John Spartan vous avez une amende ».

[/quote]

Bon ben va falloir que je m'entraîne à me servir des trois coquillages ?

Par **Yzah**, le **19/02/2020** à **22:12**

[quote]

trois coquillages

[/quote]

[bgcolor=#ffffff]Je ne dois pas avoir la référence. ?[/bgcolor]

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/02/2020** à **09:04**

Oui il faut connaître le film Démolition Man

<https://www.youtube.com/watch?v=s9U9Hm5Mn6U>

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/03/2020** à **10:19**

Bonjour

Actu :

[quote]

Les sénateurs ont supprimé en commission la possibilité de vente de médicaments sur des plateformes et la possibilité de stocker des médicaments dans des locaux distincts de l'officine.

[/quote]

https://www.capital.fr/economie-politique/la-delicate-loi-sur-la-simplification-administrative-arrive-au-senat-1363542#nlref=eaa1b2d51d36b59855c211d4ad687802&utm_campaign=20200302&utm_medium=email-cap-matinal-eco

On ne peut que saluer les sénateurs et sénatrices de la commission qui ont tout simplement fait preuve de bon sens.

Reste à savoir si les députés en tiendront compte